

PARTAGER    ...



Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a dit être heureux de contribuer à la protection de la richesse et de la diversité du refuge Marguerite D'Youville sur l'île Saint-Bernard.

*Photos Patricia Blackburn*



Le ministre de l'Environnement du Canada, Jim Prentice, le ministre québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, le directeur de Canards Illimités au Québec, Bernard Fillion, la députée fédérale de Châteauguay-Saint-Constant, Carole Freeman, la mairesse de Châteauguay, Nathalie Simon se sont réunis pour célébrer l'acquisition du refuge Marguerite d'Youville de l'île Saint-Bernard.

## Acquisition du refuge faunique Marguerite-d'Youville

### Une portion de l'île protégée à jamais

**Patricia Blackburn**

Le Soleil de Châteauguay - 20 octobre 2010  
Actualité > Environnement

**Les gouvernements provincial et fédéral et l'organisme Canards illimités ont annoncé en conférence de presse vendredi dernier l'acquisition du refuge faunique Marguerite-d'Youville. L'entente tripartite représente un investissement total de 1,4 millions et assure la protection perpétuelle de ce secteur de l'île Saint-Bernard.**

« Quand on sait que 70 à 90% des milieux humides en milieu urbain ont disparu au Québec, on comprend que notre action est d'autant plus justifiée » a dit Bernard Fillion, directeur de Canards Illimités au Québec lors de la conférence de presse qui se tenait au Pavillon de l'île. Dans la superficie de 213 hectares acquise par le consortium, 173 sont des milieux humides. Leur protection s'avérait essentielle pour la reproduction et la survie des espèces animales et végétales, mais aussi en raison des nombreux bienfaits qu'ils procurent, notamment pour limiter les inondations et l'érosion, d'après l'organisme. « Nous ne nous opposons pas



Photo Héritage Saint-Bernard



Photo Jean Guindon

au développement du site à condition qu'il respecte le caractère biophysique de l'habitat », a ajouté M. Fillion.

Ce secteur appartenait à la Congrégation des Sœurs grises qui avaient conclu un accord en 1993 avec la Fondation de la faune du Québec et la Ville de Châteauguay pour protéger le milieu contre tout développement commercial excessif. « L'acquisition ne change en rien les activités du refuge, explique le directeur général d'Héritage Saint-Bernard, Luc L'Écuyer. Nous continuerons de gérer les activités qui s'y déroulent. La seule différence, c'est que nous sommes maintenant assurés que dans 200 ans ou même dans 1000 ans, le site sera encore protégé. »

« Les Sœurs grises vieillissaient et il y avait beaucoup d'inquiétude quant aux futurs acquéreurs du refuge, ajoute la mairesse de Châteauguay, Nathalie Simon. Nous sommes très heureux de cette entente puisqu'elle garantit la protection

d'un site qui constitue une énorme portion de la ceinture verte. Pour la Ville, c'est vraiment une excellente nouvelle. Nous n'avons pas déboursé d'argent et nous sommes quand même assurés que cet espace restera dans notre patrimoine écologique. »

« Ce projet est très important pour nous vu la grandeur du territoire et la richesse des espèces qui y vivent », a déclaré le ministre de l'Environnement du Canada, Jim Prentice, qui s'était déplacé pour l'événement. Son homologue au provincial, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a lui aussi déclaré qu'il était fier de l'entente : « En cette année internationale de la biodiversité, le gouvernement du Québec contribue concrètement à la conservation de la biodiversité en investissant dans ce refuge. »

L'acquisition a été rendu possible grâce à des ententes conclues entre Canards Illimité, Environnement Canada (par le biais du Programme de conservation des aires naturelles) et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF). Les deux paliers du gouvernement ont investi également dans le projet.

